

Direction régionale de santé publique

## SURVEILLANCE DES CAS DE DERMATITE DU BAIGNEUR À LAC-BEAUPORT

Au cours des dernières années, des citoyens ont rapporté des affections cutanées à la suite de baignades dans le lac Beauport. Les cas répertoriés ont été identifiés comme étant de la « dermatite du baigneur ». Considérant cette situation, la Municipalité de Lac-Beauport a déployé, au fil des ans, de nombreux efforts pour contrer la prolifération des parasites microscopiques responsables de cette problématique. Dans le cadre de son programme de contrôle, la Municipalité souhaite pouvoir localiser les zones où des cas de dermatites surviendront au cours de l'été. La collaboration des citoyens est par conséquent essentielle afin de rendre possible la compilation des cas compatibles avec la définition présentée ci-dessous. Les données obtenues permettront à la Municipalité de cibler les zones prioritaires d'intervention.

Vodinez GVT Tournit les informations salvantes .					
NOM:					
ADRESSE :					
TÉLÉPHONE : (	)				

## **DERMATITE DU BAIGNEUR**

Vauillez SVP fournir les informations suivantes :

La dermatite du baigneur se présente comme de petites plaques rouges accompagnées de démangeaisons qui apparaissent rapidement et simultanément après la baignade.

Après quelques heures, des boutons de la taille d'une pièce de dix cents font leur apparition et entraînent des démangeaisons plus intenses. Les symptômes peuvent persister jusqu'à dix (10) jours avant de disparaître.





## Procédure de la surveillance

- Si, entre le 1<sup>er</sup> juin et le 15 septembre prochain, vous ou vos invités pensez être atteints de la dermatite du baigneur, vous êtes priés de remplir une fiche de signalement (voir en page 2).
- Nous vous demandons de remplir une fiche pour chaque individu que vous croyez atteint de la dermatite du baigneur. Même dans le doute, nous vous conseillons de le déclarer.
- Vous pouvez vous procurer des fiches supplémentaires à la mairie, sur le site Internet de la Municipalité www.lac-beauport.quebec ainsi qu'au Club nautique.
- Transmettez les fiches complétées à la Municipalité de Lac-Beauport au 65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport, G3B 0A1 ou remettez-les à l'accueil du Club nautique.
- Pour toute question concernant vos symptômes et leur traitement, vous pouvez joindre le service téléphonique Info-Santé au 811 ou consulter votre médecin.
- Pour toute question concernant ce programme de surveillance, veuillez joindre Monsieur Christian Godin au 418 849-7141, poste 258.

## **IDENTIFICATION DES CAS DE DERMATITE DU BAIGNEUR**

AGE:	SEXE: Masculin Feminin
DATE DES PREMIERS BOUTONS ://	DATE DE LA BAIGNADE :///
NOMBRE DE BOUTONS: Moins de 5 5 - 20 plus de 20	LIEU DE LA BAIGNADE :  • En face de la maison ou du chalet :
LOCALISATION: Noircir là où se trouvent les boutons	Adresse:  Plage publique Nom: Plage privée: Nom: Autres:  Cocher le ou les types de baignade: Baignade au bord de l'eau Marche au bord de l'eau Marche au bord de l'eau Natation en eau profonde Planche à voile, ski nautique, canoë, kayak: Sans wet-suit Avec wet-suit complet Avec wet-suit partiel, préciser: Autres
IDENTIFICATION DES CAS DE	1
ÂGE :/	SEXE: Masculin Féminin  DATE DE LA BAIGNADE://
NOMBRE DE BOUTONS: Moins de 5 5 - 20 plus de 20  LOCALISATION:	LIEU DE LA BAIGNADE :  • En face de la maison ou du chalet :  Adresse :
Noircir là où se trouvent les boutons	Plage publique Nom : Plage privée : Nom : Autres :  Cocher le ou les types de baignade : Baignade au bord de l'eau Marche au bord de l'eau Natation en eau profonde